



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 8 avril 2021 (17h00)
Espace Montgolfier- Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	39 + 1
Votants	:	54
Convocation et affichage	:	01/04/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Maryanne BOURDIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELTI (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémie FRAYSSE), Laurence DUMAS (pouvoir à Damien BAYLE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Romain EVRARD (pouvoir à Catherine MICHALON), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Sophal LIM (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Edith MANTELIN (pouvoir à Simon PLENET), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Dominique MAZINGARBE.

**CC-2021-132 - RESSOURCES - RESSOURCES - FINANCES - REGIE EAU -
AUTORISATION DE PROGRAMME AP2016/01 "CONSTRUCTION D'UNE USINE
DE PRODUCTION D'EAU POTABLE" - ADAPTATION DES CREDITS DE
PAIEMENT**

Rapporteur : Monsieur Denis HONORE

Une autorisation de programme AP2016/01 « Construction d'une usine de production d'eau potable » a été ouverte par délibération n° 328 du 21 décembre 2015 en application des articles L 2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Locales.

Cette autorisation de programme a été transférée à la régie eau Annonay Rhône Agglo, de par le transfert de compétence eau potable au premier janvier 2019.

Il convient, au stade du budget primitif 2021, d'adapter cette autorisation de programme pour réviser sur les exercices 2021 et suivants la répartition annuelle des crédits de paiement.

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

MODIFIE la répartition des crédits de paiements pour les exercices 2021 et suivants selon les indications figurant dans le tableau en annexe de la présente délibération (« situation modifiée »).

ENVELOPPE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)	
Budget régie eau Annonay Rhône Agglo	8 000 000 € HT

REPARTITION PLURIANNUELLE DES CREDITS DE PAIEMENT (CP)		
	Situation actuelle	Situation modifiée
CP Exercice 2016	0,00 € HT	0,00 €
CP Exercice 2017	11 804,00 € HT	11 804,00 € HT
CP Exercice 2018	120 000,00 € HT	42 647,00 € HT
CP Exercice 2019	98 420,00 € HT	27 424,25 € HT
CP Exercice 2020	107 650,00 € HT	4 596,75 € HT
CP Exercice 2021		151 335,00 € HT
CP Exercice 2022 et suivant		7 762 193,00 € HT

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le

: 16/04/21

Affiché le

: 16/04/21

Transmis en sous-préfecture le : 15/04/21

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20210408-21838-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Le Président

Simon PLENET